

## INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

## Brèves

## EURONEWS : GRÈVE DE 24 HEURES DE SALARIÉS

**Des** salariés de la chaîne télévisée européenne Euronews, dont le siège est à Lyon (France), ont débuté hier une grève de 24 heures pour dénoncer les suppressions d'emplois annoncées en novembre, a-t-on appris de sources syndicales. "C'est la première grève intersyndicale dans l'entreprise et il y a une belle mobilisation dans tous les services", a précisé Christelle Petrongari, journaliste déléguée du Syndicat national des journalistes (SNJ, principal syndicat de journalistes en France).

## TURKMÉNISTAN : UNE RETRAITÉE DEVENUE JOURNALISTE MALGRÉ LE DANGER

**Soltan** Atchilova a trouvé sa vocation à 60 ans passés et elle est dangereuse: documenter la réalité difficile du quotidien au Turkménistan, pays autoritaire d'Asie centrale dont les autorités ont proclamé une ère de "bonheur". Pour des médias étrangers ou exilés, elle raconte les maisons illégalement détruites, les longues files d'attente pour recevoir des bons alimentaires ou les licenciements abusifs.

## CLIMAT : LE CYCLE DE LA NIÑA A ATTEINT SON PIC

**Le** phénomène climatique La Niña de 2020-2021, a atteint son pic mais son impact sur les températures, les pluies et les tempêtes devrait se poursuivre, a estimé hier l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'agence spécialisée de l'Onu. Le phénomène La Niña correspond au refroidissement à grande échelle des eaux de surface dans le centre et l'est du Pacifique équatorial, associé à des variations de la circulation atmosphérique tropicale.

## Etats-Unis : procès historique en destitution de Trump

Jonas OSSOMBEY (sources : AFP)  
Libreville/Gabon

**D**EPUIS hier, l'ancien président Donald Trump occupe le devant de la scène. Moins de trois semaines après avoir quitté la Maison Blanche, Donald Trump revient monopoliser l'attention politique américaine, avec l'ouverture au Sénat de son procès en destitution doublement historique, pour "incitation à l'insurrection" dans l'assaut meurtrier du Capitole. Accusation "absurde" contre preuves "accablantes": les avocats de l'ex-président républicain et les élus démocrates qui portent l'accusation ont déjà donné le ton des échanges à venir lors du procès, qui s'est ouvert hier dans l'hémicycle. Cas extraordinaire, les 100 sénateurs qui feront office de jurés furent ainsi les témoins, et victimes, de l'attaque. Les images fortes de ces moments et le discours de Donald Trump à ses partisans quelques minutes auparavant devraient occuper un rôle central dans l'accusation. A l'extérieur, les mesures inédites de sécurité entourant le Capitole se chargent déjà de rappeler la violence, et le choc, provoqué par l'assaut.

Vivant désormais en Floride, le milliardaire ne se rendra pas au procès. Et il fait peu de doute qu'il sera, à son terme, acquitté. La Constitution impose en effet une majorité des deux tiers pour un verdict de culpabilité. Même si des sénateurs républicains ont vertement critiqué le rôle du 45e président américain dans ces violences, il semble peu probable que 17 joignent leur voix aux 50 démocrates pour condamner le milliardaire, encore très populaire auprès de sa base.

Les républicains parce qu'ils ne veulent pas s'attarder sur une séquence qui divise leurs rangs; les démocrates parce qu'ils veulent que le Sénat puisse de nouveau rapidement se concentrer sur leur priorité: approuver les candidats et les lois de Joe Biden. Se présentant en "rassembleur" d'une Amérique meurtrie, ce dernier prend soin de se tenir à



L'ancien président américain, Donald Trump.

distance de cette procédure. Le nouveau président "ne passera pas beaucoup de temps à regarder les audiences, voire pas du tout", a insisté lundi la porte-parole de la Maison Blanche Jen

Psaki.

C'est un débat juridique sur la constitutionnalité du procès qui occupera son ouverture mardi: chaque camp aura deux heures pour livrer ses arguments et les

sénateurs voteront ensuite pour dire s'ils se jugent compétents. Ce point est au coeur de l'argumentaire des avocats de Donald Trump, Me David Schoen et Bruce Castor.

## Un point d'honneur pour les démocrates



Nancy Pelosi l'initiatrice du projet.

**P**orteurs de la requête, les élus démocrates attachent du prix à la faire aboutir même si le républicain n'est plus président des Etats-Unis. Pour le chef de leur majorité au Sénat, Chuck Schumer, "ces dernières semaines, la droite a cherché un refuge, une façon de s'opposer à la condamnation de Donald Trump sans avoir à exprimer un

jugement sur sa conduite, afin d'éviter de se mettre à dos les partisans du président, tout en évitant de justifier sa conduite à l'évidence méprisable, anti-patriotique et anti-démocratique".

C'est la première fois qu'un ex-président américain est jugé en destitution. Le 13 janvier, le magnat de l'immobilier était déjà devenu le premier

président à être frappé deux fois par une mise en accusation ("impeachment") à la Chambre des représentants, après une première procédure pour "abus de pouvoir" dans l'affaire ukrainienne. Il avait été acquitté début 2020.

Dans leur argumentaire livré lundi, les "procureurs" démocrates ont cité des "preuves accablantes" de la culpabilité du milliardaire, responsable selon eux de "la pire violation de la Constitution jamais commise par un président américain".

Ils rappellent ses mois passés à nier sa défaite face à Joe Biden, en dénonçant, contre toute évidence, des fraudes électorales "massives". Et son long discours devant les milliers de partisans rassemblés le 6 janvier à Washington, alors même que les parlementaires étaient réunis au Capitole pour entériner la victoire du démocrate.